

Les contractuels de l'ASP ont de nouveau impulsé une action hier. Cette fois il s'est agi d'un pique-nique revendicatif, en place publique, devant le siège de l'administration à Limoges. Les mobilisés ont ainsi voulu rendre leur action visible. Des salariés de structures publiques et privées se sont joints au mouvement.

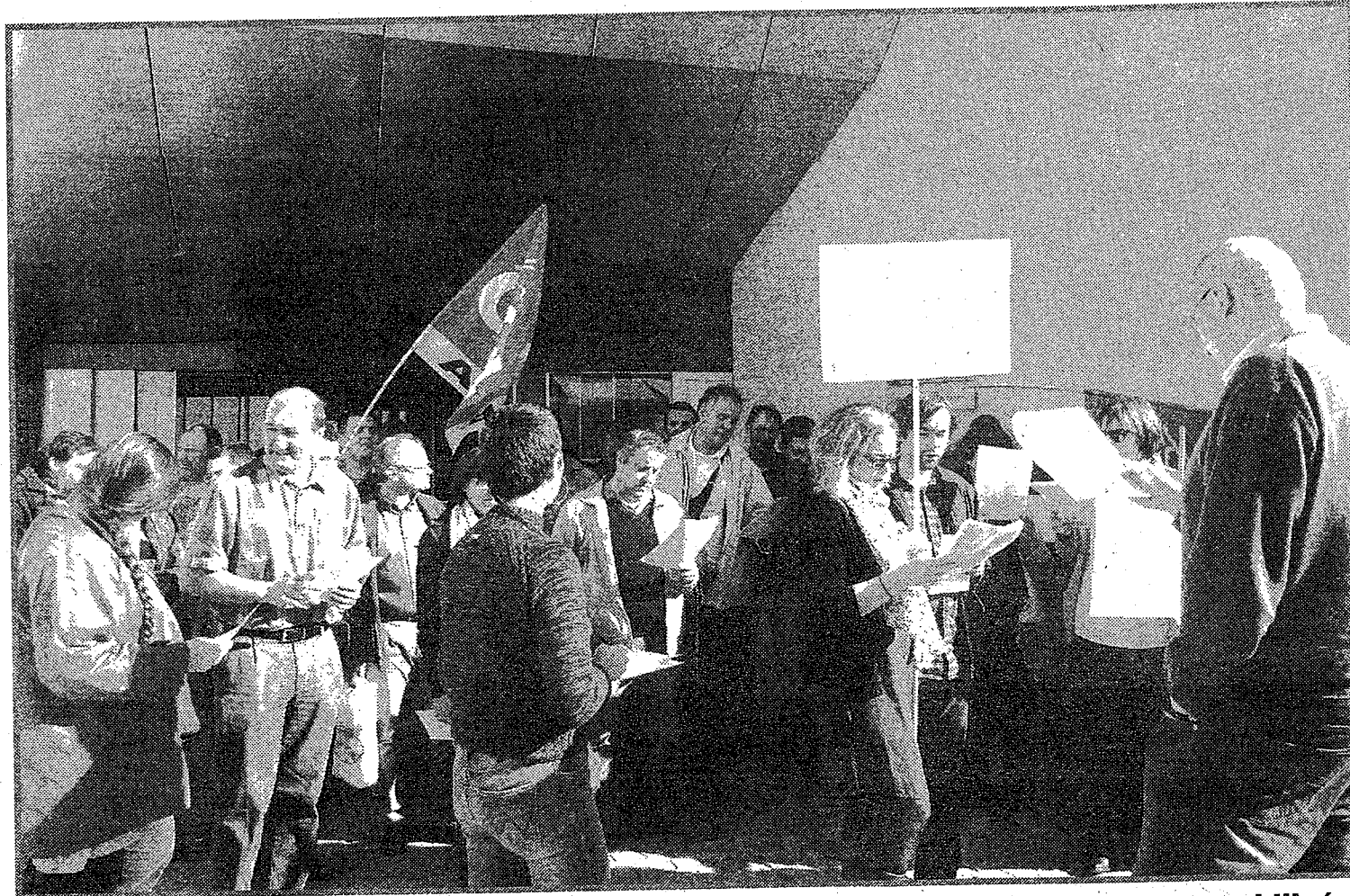
Injustices salariales à l'ASP

Par Fatima Azzoug

Malgré des semaines d'actions, des journées de grèves et de réunions, rien n'évolue à l'Agence de Service et de Paiement (ASP) pour les salariés du siège en CDD.

Il y a une semaine, les salariés en contrat à durée indéterminée de l'ASP, dont le siège est situé à Limoges, avaient profité d'un comité technique pour tenter à nouveau de sensibiliser leur direction sur la précarité qu'elle leur impose. Soutenus par les organisations syndicales de l'administration, dont la CGT et la FSU, ils avaient ainsi pu rallier une partie du personnel à leur cause. Mais la direction reste sourde à leur demande. Comme le rappelle un contractuel de l'ASP, en plus d'être précarisés dans leur statut, les CDD sont rémunérés de 30 à 40% de moins que leurs collègues titulaires, à expérience et à fonction égales. «*Depuis notre rencontre avec la direction lors du comité technique, rien n'a évolué. La direction nous avait renvoyés à la contrôleuse générale sensée ne pas vouloir nous rémunérer à hauteur des titulaires.*»

En fin de semaine dernière, les mobilisés ont envoyé un courrier à cette contrôleuse pour lui demander des explications sur cette disparité de traitement. Ce que la direction n'a pas apprécié. «*Elle nous a dit que de toute façon la*



Les emplois précaires de l'ASP restent mobilisés.

contrôleuse n'avait aucun pouvoir décisionnel. En gros, personne ne décide et tout le monde se renvoie la balle», estime le contractuel.

L'action d'hier était soutenue par les syndicalistes CGT et FSU de l'ASP, dans le cadre de la lutte contre la précarité. «*C'est une lutte que nous menons depuis fort longtemps dans notre administration, c'était déjà le cas du temps du Cnasea. Nous avons mené en 2008 une lutte pour obtenir la titularisation de CDD. Nous en avons environ 300 et la direction ne voulait en titulariser qu'une*

vingtaine. Grâce à la lutte nous en avons obtenu 175» rappelle la cégétiste Sylvie Filipe Da Silva. Pour elle, ce combat va bien au-delà des portes de son administration, il concerne l'emploi dans la fonction publique. Ce qui se traduit sous prétexte de crise, pour la syndicaliste, par des restrictions de postes statutaires, de la masse salariale et au final par une précarisation des contractuels.

«*Il est scandaleux qu'une administration comme l'ASP ne respecte pas la loi sur les salaires des CDD. Elle pousse, par sa poli-*

tique, les CDD à aller devant le tribunal administratif» déplore la syndicaliste.

Elle ajoute que certains de ses collègues, «*conditionnés par le discours de la direction*» vont même jusqu'à penser qu'il est normal que les contractuels soient dans cette situation. «*La direction ne veut surtout pas trancher car elle dit que cela serait la porte ouverte à d'autres réclamations dans d'autres administrations, et c'est justement ce que nous, nous voulons.*» Des salariés précaires, sans perspective de carrière, qui ne

veulent pas en plus, subir une double peine et étant sous payés.

Et ce ne sont pas les seuls, puisque à la fois par solidarité syndicale et par expérience dans leurs propres structures, des cheminots, des territoriaux, des salariés de l'énergie et même du privé ont grossi les rangs de la mobilisation.

Gérard Pélaudeix, délégué syndical CGT de l'énergie, explique lui aussi que cette problématique touche l'ensemble des établissements, qu'ils soient des secteurs privé ou public «*c'est de la main-d'œuvre à pas chère, une orientation politique qui se développe de plus en plus*». Même son de cloche pour Virginie Ancelin de la CGT territoriaux, «*nous prêtons la même attention sur les emplois précaires de notre secteur, qui en est un gros consommateur.*» Le cheminot Xavier Six ajoute que la SNCF est passée au cran en dessous, «*on note une recrudescence des intérimaires au détriment des CDD. Sur 2800 emplois sur la région SNCF de Limoges, 150 sont précaires.*» Michelle, employée du privé, évoque la dégradation des salaires: «*Les entreprises du privé se sentent fortes et soutenues et ce sont les salariés qui en font les frais.*» «*Le partage des bénéfices dans le privé ne se fait jamais au profit des salariés considérés comme un coût. C'est pareil dans le public où les salariés trinquent aussi pour répondre à la logique d'économie sur les dépenses publiques*», estime Sylvie Filipe Da Silva.